

Double cursus accéléré Médecine - Sciences

Ecole de l'INSERM, ENS,
universités

Le parcours dérogatoire accéléré Médecine/Santé-Sciences, donnant l'équivalence de la 1^{re} année de master (M1) de la mention Biologie-Santé ou Biotechnologies, est accessible aux étudiants des corps de santé.

**Allier recherche fondamentale
de haut niveau et formation
médicale = recherche
translationnelle et pratique
médicale d'excellence**



Comment procéder ?

Les étudiants doivent **s'inscrire dès la 2^e année de leurs études de santé** effectuées dans la Faculté de Santé de l'université Toulouse III - Paul Sabatier. Une information générale concernant le cursus **Médecine/Santé-Sciences accéléré** est faite en amphithéâtre au début du cursus de 2^e année, rapidement suivie d'une information détaillée pour les étudiants intéressés. Ils sont en **particulier conseillés et guidés pour la constitution du dossier de candidature commun à l'Ecole de l'INSERM et au parcours dérogatoire accéléré, qui doit être déposé début novembre.**

Depuis de nombreuses années, l'enseignement et la recherche ont été étroitement associés dans toutes les Universités. La recherche constitue un critère majeur de performance. Dans le domaine de la santé, **les cursus «MD-PhD»** proposés dans les Universités nord-américaines et dans la majorité des pays européens permettent une formation à et par la recherche des étudiants en santé.

Depuis une 20aine d'années, l'Ecole de l'INSERM (EdI), avec le soutien de la Fondation Liliane Bettencourt, propose **un cursus analogue très sélectif** :

- UE/formation théorique/conférences + 5 à 6 mois de stages de recherche réalisés pendant le cursus normal de 2^e et 3^e année, donnant l'équivalence à un Master 1 dit « accéléré », puisque réalisé en 3 ans
- interruption des études de santé pour réaliser un Master 2, suivi de
 - i) une thèse de sciences « précoce » pendant 3 ans (choix fait par 30 à 50% des étudiants) ;
 - ii) la reprise des études de santé au niveau de la 4^{eme} année.

L'Ecole Normale Supérieure (Paris, Lyon) propose également un cursus analogue très sélectif.

Enfin, **un cursus Médecine/Santé-Sciences** a été mis en place dans plusieurs **universités** françaises permettant de réaliser un parcours "dérogatoire accéléré" proche de celui de l'Ecole de l'INSERM. Parallèlement, un réseau des filières Médecine/Santé-Science se met en place au niveau national pour coordonner la formation des futurs professionnels de santé aux métiers de la recherche biomédicale.

Le parcours "dérogatoire accéléré" proposé à Toulouse est voisin de celui de l'Ecole de l'INSERM et nécessite la validation de 60 ECTS répartis entre :

- la 2^e année, où ils faut valider 1 UE théorique (dans les mentions Biologie-Santé/Biotechnologies/Santé Publique), 2 UE proposées par le cursus BIOMIP (Biologie/Informatique/Mathématiques/Physique), et 2 mois de stage de recherche.
- la 3^e année, où il faut valider 1 autre UE théorique, 2 UE proposées par le cursus BIOMIP, 2 autres mois de stage de recherche et rédiger un projet de recherche.
- La validation de ce parcours donne l'équivalent d'un Master 1, et permet de faire un Master 2 pendant les études de santé, voire une thèse de sciences précoce dans la continuité du Master 2.